

SCAËR

Éoliennes. Vent de délires toujours mobilisée

15 février 2014



Dans le cercle, le projet de parc de Crenorien, à la limite de la zone de servitude. Vent de Délires émet des réserves sur la sécurité des petits avions volant à proximité..

L'enquête publique du plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Guiscriff-Scaër est close depuis hier. Vent de Délires, d'une part, et des riverains, d'autre part, ont remis un courrier au commissaire enquêteur demandant la suppression du permis de construire de deux éoliennes.

Dans son rapport, l'association met en avant les risques existants pour le pilotage à proximité des éoliennes : perte de portance, turbulences, brouillage des radars, stress pour les pilotes... Elle attire aussi l'attention sur les hauteurs théoriques des éoliennes égales au maximum autorisé : « La précision des mesures d'altimétrie avec les erreurs liées aux niveaux, aux mires, au milieu, à la procédure employée, les déformations dues aux températures entraîneront obligatoirement un

dépassement des valeurs à respecter, personne n'ayant la certitude d'une mesure au cm près ». Devant le risque humain ajouté par une construction d'éoliennes en valeurs limites de servitudes et en dépassement probable, et les phénomènes de turbulences générés dans cette zone, Vents de Délaires demande l'annulation du permis de construire pour les éoliennes 3 et 5, situées dans la zone de servitudes aéronautiques ainsi que la réduction de hauteur des éoliennes 1, 2 et 4, et leur bridage pour limiter les turbulences

<http://www.letelegramme.fr/finistere/scaer/eoliennes-vent-de-delaires-toujours-mobilisee-15-02-2014-10037515.php>